

IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

La Lettre

Janvier 2024

www.irsem.fr

[VIE DE L'IRSEM \(p. 1\)](#)

Dernières publications de l'IRSEM
Événements
Actualité des chercheurs et des doctorants

[VEILLE SCIENTIFIQUE \(p. 11\)](#)

Mercenaires

[BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE \(p. 11\)](#)



[À VENIR \(p. 12\)](#)

VIE DE L'IRSEM

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE L'IRSEM



Étude 113 – 16 janvier.

« [Gendarmerie nationale et Guardia Civil – La coopération tous azimuts](#) », par Louis Vailhen, 54 p.

La Gendarmerie nationale française et la Guardia Civil espagnole sont deux forces de sécurité à statut militaire, dotées de racines communes et d'une organisation similaire. Ce point de départ leur a permis de développer une coopération particulièrement aboutie et totalement inédite dans le paysage sécuritaire mondial. Celle-ci est d'abord transfrontalière, puisque les deux pays partagent une large bande terrestre de démarcation et que les unités situées de part et d'autre des Pyrénées collaborent quotidiennement. Cette ligne de contact est le cœur d'une collaboration qui s'exprime également sur l'ensemble du territoire des deux pays, entre centres de formation et services d'enquête en charge de la lutte

contre la criminalité organisée. Cette coopération déborde même du seul cadre binational pour déboucher sur une politique concertée, des actions communes au sein de plusieurs organisations internationales et des opérations conjointes à l'étranger. Elle peut donc servir de modèle ou d'inspiration pour toute coopération policière en Europe et au-delà.

ÉVÉNEMENTS

17 janvier : Table ronde « La Chine et “la protection de ses intérêts outre-mer” : de la projection des forces sécuritaires chinoises à l’international », avec Dr Andrea Ghiselli, Dr Ilaria Carrozza et Dr Carine Pina.



Le mercredi 17 janvier 2024 s’est tenue à l’IRSEM une table ronde sur le thème « La Chine et “la protection de ses intérêts outre-mer” : de la projection des forces sécuritaires chinoises à l’international ». Autour d’Andrea Ghiselli, professeur-assistant à l’université de Fudan à Shanghai, responsable du projet de recherche ChinaMed, sont également intervenues Ilaria Carrozza, chercheuse à l’Institut de recherche sur la paix d’Oslo (PRIO) et [Carine Pina](#), chercheuse Chine/monde chinois à l’IRSEM.

Andrea Ghiselli, auteur de l’ouvrage intitulé « *Protecting China’s Interests Overseas* » *Securitization and Foreign Policy* (2021), a retracé l’évolution de la vision de la République populaire de Chine (RPC) concernant la protection de ses intérêts outre-mer et la nécessité pour ce faire de projeter les forces militaires à l’étranger. Depuis les années 2000, et en particulier depuis l’évacuation des ressortissants chinois de Libye en 2011, des changements notables ont été observés, notamment avec une redéfinition du concept de sécurité dans la politique étrangère chinoise. La vision de la sécurité chinoise, de nationale s’est faite internationale en y incluant les menaces non traditionnelles, y intégrant ainsi les citoyens résidant à l’étranger et leurs intérêts matériels. Andrea Ghiselli estime qu’après une période active de réflexion et de déploiements des forces sécuritaires chinoises à l’étranger, on assiste ces dernières années, surtout depuis la période de COVID, à un « calme après la tempête ». Selon lui, cela peut s’expliquer d’abord par la baisse du nombre

d’ouvriers chinois présents à l’étranger, essentiellement dans le cadre des contrats signés par les grandes entreprises publiques dans les domaines des infrastructures ou d’exploitation énergétique. Il avance également comme argument à cette évolution les limites matérielles, tant diplomatiques que sécuritaires, notamment face à la pression exercée par les États-Unis en Asie-Pacifique. De ce fait, la Chine cherche des moyens alternatifs à la projection directe de ses forces sécuritaires pour assurer la protection de ses intérêts humains et matériels à l’étranger. Parmi eux, la signature d’accords de coopération avec les gouvernements d’accueil tel celui signé entre la Chine et l’Éthiopie.

La deuxième intervention, menée par Carine Pina, a développé la question de la sécuritisation de la protection des intérêts chinois à l’étranger, la présentant dans le cadre des relations plus larges de la Chine et de sa diaspora. Elle souligne la croissance du nombre de ressortissants chinois à l’étranger, notamment dans des zones de plus en plus risquées, qui sont victimes de menaces traditionnelles et non traditionnelles diverses, comme l’ensemble des personnes étrangères, présentes sur ces territoires. Cette nécessité d’accroître la protection des nationaux et de leurs biens à l’étranger et la mise en œuvre de moyens, y compris sécuritaires, n’est pas la préoccupation de la seule RPC mais effectivement de tous les États. Elle présente deux des mécanismes principaux récents mis en œuvre par la Chine pour ce faire : l’amélioration de sa protection consulaire à l’étranger et l’implication de ses forces sécuritaires, notamment par le biais des opérations militaires autres que la guerre (OMAG). Ces dernières, de plus en plus institutionnalisées en Chine, se sont multipliées notamment en direction de la protection des populations (Résévac et HADR). Ces opérations apportent à la Chine, à ses forces armées comme à ses gouvernants, des gains tangibles mais posent aussi de nouveaux défis, en particulier l’exacerbation du dilemme de sécurité avec les États-Unis et leurs alliés, dans le contexte actuel de compétition accrue.

Pour clore la table ronde, l’intervention de Ilaria Carrozza s’est intéressée à la protection des intérêts chinois à l’étranger dans le contexte de la compétition opposant la Chine aux autres grandes puissances, États-Unis en tête. Au travers de deux manifestations concrètes (la fourniture de soutien militaire et l’exportation de technologies sensibles), principalement aux gouvernements africains, elle a montré la volonté partagée de Pékin et Washington d’étendre leurs influences auprès des gouvernements du continent. Dans ses démarches, la Chine se heurte non seulement à l’activité américaine qu’il lui est encore diffi-

cile de concurrencer, notamment en matière d'assistance militaire mais aussi à la fragmentation des forces de sécurité en Afrique. Pékin mise dès lors aussi, de plus en plus, sur l'exportation de technologies critiques, telle que l'IA et la cybersécurité, pour gagner en attractivité et faciliter la protection de ses propres intérêts établis dans ces pays. Pour Ilaria Carrozza, Pékin souhaite ainsi protéger ses intérêts « outre-mer » tant des menaces physiques qu'idéologiques, en promouvant une cybersouveraineté.

18 janvier : Conférence « La politique russe au Moyen-Orient vue de Pékin », avec Dr Andrea Ghiselli et Camille Lons.



Le deuxième séminaire Chine-Russie, organisé par [Carine Pina](#) et [Céline Marangé](#), a accueilli le Dr Andrea Ghiselli, professeur-assistant à l'université de Fudan à Shanghai, responsable du projet de recherche ChinaMed, qui est intervenu sur « La politique russe au Moyen-Orient vue de Pékin ». La présentation a été discutée par Camille Lons, chercheuse à l'International Institute for Strategic Studies (IISS), spécialiste de la géopolitique des pays du golfe Persique et de la péninsule Arabique.

Cette conférence s'inscrit dans une série de séminaires sur les relations russo-chinoises, visant à étudier la nature et l'évolution du partenariat stratégique de la Chine et de la Russie face aux dynamiques concurrentielles persistantes avec les pays occidentaux, en particulier les États-Unis. Andrea Ghiselli a présenté la relation sino-russe en se concentrant sur la manière dont la Chine perçoit et communique sur la politique étrangère russe au Moyen-Orient. Son analyse repose sur les articles d'experts chinois affiliés aux centres de recherche officiels, dont l'opinion reflète en partie les orientations du gouvernement. Il ressort de ces écrits que Moscou poursuit au Moyen-Orient deux objectifs principaux : la lutte antiterroriste et la quête/le maintien de son statut de grande puissance. Les

experts chinois considèrent la Russie comme un acteur opportuniste et pragmatique, dont la vision est plutôt de court terme et l'attitude flexible. Par ailleurs, la politique russe dans la région se heurte à de sérieuses limites, principalement liées à son manque d'attractivité économique et financière pour les pays de la région. Ces auteurs soulignent dès lors la différence d'approche avec la Chine, davantage axée sur le développement économique à long terme, le maintien de la paix et des relations amicales, en prônant la non-interférence dans les affaires intérieures de la région. Comme le souligne Andrea Ghiselli, ces auteurs montrent toutefois que Pékin tolère les actions russes à court terme dans le seul but de lutter contre la pression exercée par Washington. Le deuxième point examiné au travers de ces écrits chinois concerne l'impact des actions russes sur les intérêts de Pékin au Moyen-Orient et leur influence sur la stratégie chinoise. Globalement, il ressort de cette analyse que Moscou est utile à la politique chinoise de contre-équilibre vis-à-vis des États-Unis dans la région. De fait, l'attitude hostile des États-Unis à l'égard de la Chine oblige cette dernière à se rapprocher de Moscou. Ainsi, c'est plus la pression exercée par la rivalité avec les États-Unis en Asie qui limite l'affirmation d'une approche chinoise plus résolue au Moyen-Orient que la position russe dans la région.

Camille Lons, en miroir, a exposé les points de vue, parfois divergents, des pays de la région, à l'égard de Pékin et Moscou et de leur alliance émergente. Elle a insisté sur le fait que ces États établissent une distinction entre la convergence matérielle de la Chine et de la Russie et un alignement à long terme. Elle a souligné la volonté des gouvernements de la région de pouvoir entretenir des relations (économiques ou culturelles) de manière indifférenciée avec la Chine, la Russie mais aussi les États-Unis, ces derniers restant à leurs yeux la principale puissance de protection.

22 janvier : Conférence franco-allemande « L'avenir de la sécurité en Europe et des relations avec la Russie dans le contexte de la guerre en Ukraine », IRSEM-SWP.



Une conférence franco-allemande sur la sécurité européenne s'est déroulée à l'École militaire le 22 janvier 2024, date du cinquième anniversaire du traité d'Aix-la-Chapelle et du soixante-et-unième anniversaire du traité de l'Élysée. Organisé par Susan Stewart (SWP) et [Céline Marangé](#) (IRSEM), ce forum de réflexions a réuni chercheurs, officiers et diplomates des deux nations pour discuter des choix militaires dans le cadre de la guerre en Ukraine et des incertitudes pesant sur la sécurité européenne.

Les mots d'accueil, prononcé par l'ingénieur en chef de l'armement Benoît Rademacher, directeur par intérim de l'IRSEM, et par Mme Katrin aus dem Siepen, conseillère politique de l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Paris, ont rappelé l'importance de la coopération franco-allemande dans le contexte de tension présent. Le discours inaugural de M. Alexandre Escorcica a jeté les bases de la discussion en retraçant la riche histoire de coopération franco-allemande depuis la fin de la guerre froide et en soulignant la nécessité d'une nouvelle impulsion.

La première table ronde, modérée par le général Vincent Breton (CICDE), a exploré les choix militaires des deux pays à la suite de la guerre en Ukraine et mis en lumière les défis et les opportunités de la coopération en matière de sécurité. Les intervenants, Gaspard Schnitzler (IRIS), Élie Tenenbaum (IFRI), Alexia Jarrot (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) et Barbara Kunz (SIPRI) ont discuté des points de convergence et des divergences de vues entre la France et l'Allemagne concernant l'assistance militaire à l'Ukraine, les cessions d'armement, le bouclier antimissiles et la création d'une base industrielle et technologique de défense (BITD) européenne. Parmi les points

d'achoppement, on a pu noter la question de l'urgence et de la durabilité du soutien militaire à l'Ukraine, celle de l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN et celle de la contribution au Fonds européen de la défense (FED). Se pose aussi le problème de la capacité d'entraînement de Paris et Berlin au niveau européen.

La deuxième table ronde, modérée par Clotilde Warin (CAPS), portait sur les visions de l'avenir de la sécurité européenne et réunissait Marie Dumoulin (ECFR), Claudia Major (SWP), Céline Marangé (IRSEM), Susan Stewart (SWP) et le ministre plénipotentiaire Martin Schäfer (ambassade d'Allemagne). Les intervenants ont notamment débattu des arrangements de sécurité présents et à venir. Les échanges ont d'abord porté sur les raisons qui expliquent l'échec des accords de Minsk et la difficulté à envisager une négociation. Ils ont ensuite concerné les garanties de sécurité à l'Ukraine et le type de relations à établir avec la Russie tant que sa politique visera une refonte de l'ordre international et une révision de l'architecture de sécurité européenne. Les divergences et convergences entre la France et l'Allemagne ont été explorées, mettant en évidence une proximité de vue sur ces questions.

Enfin, le discours de clôture du vice-amiral d'escadre Henri Schricke a mis en exergue les points saillants de la conférence, insisté sur l'importance des échanges dans la recherche de solutions communes pour l'avenir de la sécurité européenne et proposé des pistes d'action pour donner un nouveau souffle au tandem franco-allemand en Europe face aux défis contemporains.

23 janvier : Séminaire Asie « Strategic Formulation in EU Foreign Policy towards the PRC », avec Earl Wang.



L'intervention de M. Earl Wang (doctorant CERISciences Po Paris/CNRS) a porté sur les politiques de l'UE à l'égard de la République populaire de Chine (RPC) depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping (2013-). Trois domaines particuliers ont retenu son attention : les relations commerciales, les investissements dans le domaine technologique et les problématiques sécuritaires qu'ils soulèvent et enfin les questions liées aux droits de l'homme. Il a souligné que le scepticisme quant à la capacité de l'Union européenne (UE) à formuler des stratégies dans le cadre de sa politique étrangère est un cliché, même s'il est souvent simplifié à l'extrême. Il a expliqué que ce phénomène trouve généralement son origine dans la complexité des acteurs et des processus décisionnels impliqués dans l'écosystème de la politique étrangère de l'UE. Il a ainsi développé plusieurs exemples, au sein de chacun des domaines retenus, illustrant la volonté politique de l'UE et sa capacité à construire des cadres pour répondre aux politiques chinoises. Dans le cas des relations avec la RPC depuis 2013, il a montré que l'on peut en fait observer un processus progressif de formulation stratégique de la politique étrangère de l'UE, accompli conjointement par l'UE et ses États membres, en particulier l'Allemagne, la France ou la Grande-Bretagne (jusqu'en 2018).

23 janvier : Séminaire Jeunes Chercheurs.

Le 23 janvier a eu lieu le séminaire mensuel des Jeunes Chercheurs. Pendant la première partie de la séance, Clément Montes, doctorant en économie à l'Institut polytechnique de Paris, a présenté ses travaux de thèse portant sur le thème suivant : « Enjeux économiques et politiques des sanctions économiques ». Il a exposé le projet sur lequel il s'est essentiellement concentré lors de sa première année : un modèle théorique des sanctions économiques afin de mesurer les impacts sur le bien-être d'un pays (population et firmes) dans différents scénarios de sanction.

Les sanctions économiques sont un outil de politique internationale de plus en plus utilisé. Si les tarifs douaniers sont très régulés par l'Organisation mondiale du commerce, il n'existe aucune institution internationale régulant l'émission de sanctions. Or, par définition, une sanction économique est une pénalité commerciale ou financière (voire la simple menace de cette pénalité) imposée par un pays auprès d'un groupe spécifique d'entités ou même d'un secteur d'un autre pays. L'objectif est de punir la cible ou de la forcer à respecter la coercition.

En mettant en perspective l'absence de différence d'impact des sanctions *smart* (ciblant précisément des entreprises ou des entités et pas la population du pays sanctionné) et les changements de tarifs douaniers régulés par l'Organisation mondiale du commerce, Clément Montes cherche à déterminer si les sanctions économiques ne pourraient pas se substituer au tarif douanier comme outil protectionniste de politique internationale.

Son discutant était le Dr Julien Malizard, titulaire adjoint de la Chaire Économie de défense – IHEDN.

La deuxième partie, consacrée à la préparation de l'après-thèse, a été animée par [Dr Clotilde Bômont](#), chercheuse postdoctorale à l'IRSEM.

29-30 janvier : Séminaire annuel « The Future Strategic Competition in Central Asia », IRSEM/NATO Defense College (NDC), Rome.



Dans le cadre du partenariat tissé entre l'IRSEM et le Collège de Défense de l'OTAN, en 2017, au terme duquel un colloque est organisé annuellement, alternativement à Paris et Rome, un séminaire en anglais sur « L'avenir de la concurrence stratégique en Asie Centrale » s'est tenu les 29 et 30 janvier 2024 dans l'enceinte du Collège de Défense de l'OTAN, à Rome, en format « Chatham House ».

Le triple objectif de ce séminaire consistait, d'une part à approfondir les conséquences politiques, militaires, sécuritaires et économiques de la guerre en Ukraine et la chute du régime afghan en 2021 sur la région étudiée, d'autre part à présenter les intérêts principaux, les opportunités et les obstacles rencontrés par les pays d'Asie centrale dans leur coopération avec les acteurs extérieurs et enfin d'analyser l'évolution du rôle respectif de la Russie, de la Chine, de l'Occident et des partenaires de l'Indo-Pacifique dans leur implication dans cette zone géographique.

On retiendra principalement de ces échanges plusieurs axes de force :

- Le conflit dans lequel la Russie s'est engagée en Ukraine laisse une marge de manœuvre aux autres acteurs pour approfondir leurs relations avec les pays d'Asie centrale, même si la Russie souhaite maintenir sa présence régionalement ; par-delà la politique étrangère « pluri-vectorielle » menée par les pays d'Asie centrale et illustrée par la douzaine de sommets en format « C5+1 » (pays d'Asie centrale avec un pays extérieur à la zone) qui s'y sont déjà déroulés depuis deux ans, traduction d'une réelle solidarité avec cette région, il apparaît très opportun pour l'UE, déjà engagée sur le développement de la connectivité, de proposer

de jouer un rôle d'équilibre. C'est ainsi qu'en répondant à la demande formulée par les pays d'Asie centrale, l'UE présentera une offre substantielle de coopération au prochain Sommet UE-Asie centrale du mois d'avril 2024.

- Il convient, au demeurant, d'être conscient que l'ensemble de ces pays maintiennent un cadre et une perspective autoritaires. Même s'ils se sont comportés comme s'ils exprimaient un « désaccord tacite » sur l'invasion russe en Ukraine, il n'y a aucune indication objective qui permette d'affirmer que la Russie relâche son emprise (voir l'utilisation de ces pays dans le contournement des sanctions, importance des transferts de fonds des travailleurs pour certains des pays). À plusieurs égards, des pays d'Asie centrale tirent des bénéfices de cette guerre. Toutefois, depuis 2022, les pays d'Asie centrale procèdent, pour certains d'entre eux, à une réévaluation de leurs intérêts et priorités notamment au regard d'acteurs comme la Russie, la Chine et les États-Unis. On peut constater que l'Asie centrale demeure, en effet, affectée par des fragilités structurelles, notamment au regard des questions liées à la sécurité des frontières, à la menace terroriste, au processus de radicalisation, et à un PIB faible, mais qu'elle dispose de ressources énergétiques importantes et est riche en potentialités (sa population jeune et éduquée s'accroît avec, depuis la guerre, des migrants jeunes venant de Russie auxquels s'ajoute le fait que 99 des 118 éléments chimiques du tableau de Mendeleïev ont été découverts dans son sous-sol).

- En terme de méthode, il est important que les priorités émanent des pays d'Asie centrale eux-mêmes, que les ministres des pays de la région soient pleinement impliqués dans la mise en œuvre des actions et que soient prises en compte à la fois la dimension régionale et la question de l'identité de chacun des pays. Dès lors, la question se pose du format de coopération à privilégier avec eux (régional ou bilatéral).

- Concernant le rôle des grands acteurs et voisins, on observe, depuis 2022, l'établissement d'une certaine distance entre les pays d'Asie centrale et la Russie (d'autant que la Russie n'est plus en mesure de servir de modèle), la puissance russe étant apparue inefficace (question de la garantie de la sécurité de l'OTSC) mais aussi parfois menaçante. La Chine reste prudente dans le lancement de projets qui pourraient combler un « vide » mais ne se refuse pas, sur la base d'intérêts commerciaux, politiques, sécuritaires et dans le domaine des transports, la possibilité de saisir les opportunités qui se présentent. Elle ménage, d'ailleurs, ses intérêts locaux en adoptant une égalité de traitement dans sa relation avec l'Ouzbékistan

et le Kazakhstan. Les investissements directs chinois dans la région ne cessent de croître et s'accompagnent d'une politique d'ouverture en matière de visas à la mesure de la croissance de la coopération dans les domaines des énergies, de l'énergie hydraulique et de la coopération agricole. Les États-Unis et l'Europe apparaissent comme sources principales d'inspiration pour l'évolution des pays d'Asie centrale même si les États-Unis semblent montrer un faible intérêt pour la région et que, réciproquement, les pays d'Asie centrale semblent peu demandeurs. Toutefois, les pays d'Asie centrale adopteront une approche où le pragmatisme l'emportera. En matière de coopération avec l'OTAN, pour certains des pays, le renforcement de leur interopérabilité constitue un facteur déterminant dans leur participation active aux activités et à la modernisation de leurs forces armées d'autant plus que certains aspirent à jouer un rôle dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU.

La force du format de cette réflexion réside dans la liberté d'expression et la richesse de perspectives créées par la participation de représentants provenant d'horizons géographiques diversifiés (organisations internationales – UE /OTAN/OSCE –, pays de l'Alliance atlantique et pays d'Asie centrale) relevant d'appartenance professionnelle large alliant représentants officiels, universitaires, chercheurs confirmés, ONG et structures de conseil stratégique. La différence de perspectives a permis de nourrir des échanges dynamiques et en profondeur et de croiser l'expertise de fins connaisseurs rompus à l'analyse stratégique.

Le prochain séminaire IRSEM/NDC se tiendra à Paris.

ACTUALITÉ DES CHERCHEURS, DES CHERCHEURS ASSOCIÉS ET DES DOCTORANTS



Maxime AUDINET

- Publication du manifeste du collectif CORUSCANT en anglais : « [CORUSCANT Manifesto for the Emergence of New Russian Studies](#) », janvier 2024.

- Conférence AFR et CREE : « [L'influence russe en Afrique : acteurs, pratiques,](#)

[récits](#) », INALCO, 26 janvier 2024.

- Intervention : « OSINT et enquête numérique : le cas de l'influence russe », Master de l'École de journalisme de l'université Paris-Cergy à Gennevilliers, 29 janvier 2024.



CNE Yves AUFFRET

- Intervention : « L'impact des nouvelles technologies sur la cyber-conflictualité et les relations internationales », lors de la journée d'étude « Géopolitique des nouvelles technologies » organisée par le laboratoire LIMEEP-PS de l'UVSQ – Paris Saclay à l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 12 janvier 2024.

- Intervention : « Recherche et expertise : quelle place pour le doctorat au ministère des Armées », lors de la conférence « Armée, défense et sécurité » organisée par le laboratoire DANTE à la faculté de droit et de science politique de l'UVSQ – Paris Saclay, 24 janvier 2024.



Élie BARANETS

- Conférence ACADEM : « Les relations sino-américaines et l'ordre international » devant les étudiants de HEC, École militaire, 26 janvier 2024.

- Séminaire de recherche sur la « paix démocratique », IRSEM, 30 janvier 2024.



Camille BRUGIER
(associée)

- Post : « [Quel rôle pour les provinces dans la Chine centralisée de Xi Jinping ?](#) », Panda, Alcool de Riz et PCC, 9 janvier 2024.

- Présentation du chapitre : « [China: Supporter or Contender of Multilateralism?](#) » (dans A. Guillebaud, Fr. Petiteville, Fr. Ramel (dir.), *Crisis of Multilateralism? Challenges and Resilience*, Palgrave, 2023), Institut d'études politiques de Grenoble, 31 janvier 2024.



Paul CHARON

- Audition dans le cadre d'une enquête menée par la Division sur l'intégrité dans le secteur public de l'OCDE et la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) intitulée « Renforcer la transparence et l'intégrité des activités d'influence étrangère, et la résilience face aux ingérences étrangères », École militaire, 16 janvier 2024.

- Cité dans Thomas Eydoux, Elisa Bellanger, Mahé Richard-Schmidt, Lucas Minisini, « [Chine : comment un espion de Pékin a recruté un homme politique européen](#) », *Le Monde*, 21 janvier 2024.

- Intervention : « Renseigner autrement : trajectoires de l'OSINT dans les services de renseignement » (avec Fabien Laurençon), dans le cadre du séminaire METIS de Sciences Po Paris « L'OSINT depuis la fin de la guerre froide », 22 janvier 2024.

- Intervention : « L'analyste face aux biais cognitifs », École de guerre Terre, 30 janvier 2024.



Marie DURRIEU
(doctorante associée)

- Entretien : « La Palestine : un champ de ruines prêt à exploser ? », *Diplomatie*, n° 125, janvier 2024.



Charlotte ESCORNE
(doctorante associée)

- Présentation de ses travaux lors des Doctorales de l'UMP Prodig, Campus Condorcet, 19 janvier 2024.



CNE Béatrice HAINAUT

- Podcast : *Pensez stratégique*, « [La France et la menace spatiale](#) », en compagnie du général Philippe Adam, commandant de l'espace, et du général Philippe Steininger, conseiller militaire du président du CNES, ACADEM (Académie de défense de l'École militaire), 11 janvier 2024.

- Intervention au profit du CHEM (Centre des hautes études militaires) sur les enjeux contemporains du domaine spatial, 12 janvier 2024.

- Interviewée par Benoist Bihan, *Space International*, n° 4, janvier-mars 2024.

- Interviewée par Megha Merani, « [Middle East cash injection to propel space industry to \\$75bn](#) », *Arabian Gulf Business Insight*, 16 janvier 2024.

- Interventions au profit du Master spécialisé « Defense and Security in Space – MS DEFSIS », École de l'Air et de l'Espace, Salon-de-Provence, 30 janvier 2024.



Sumbül KAYA

- Participation à l'assemblée générale de la revue *European Journal of Turkish Studies* (EJTS), Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (Bulac), Paris, 12 janvier 2024.

- Participation au comité de rédaction de la revue EJTS, 18 janvier 2024.

- Intervention : « Comment analyser les guerres », Paris I, 29 janvier 2024.



Maxime LAUNAY

- Publication : « Les Français et leur armée. De l'antimilitarisme au consensus sur la défense nationale (1968-1981) », *Revue Défense nationale*, n° 866, janvier 2024.

- Communication : « Mobiliser la nation pour la haute intensité », journée d'étude « Penser, anticiper et organiser la haute intensité » organisée par l'École de guerre et le SHD à l'École militaire, 29 janvier 2024.

- Recension : « Espion. 44 ans à la DGSE (Paris, Éditions Talent, 2023) » dans *Études françaises de renseignement et de cyber*, n° 1, 2023, p. 254-257.



Chantal Lavallée
(associé)

- Article : « [Une politique globale anti-drone : la réponse de l'UE face aux drones malveillants](#) », *Éclairage du GRIP*, 27 décembre 2023.

- Publication : « L'influence de la guerre en Ukraine sur la politique de défense de l'UE », dans Olivier Delas *et al.* (dir.), *Reconfiguration des relations internationales et modèle européen*, Bruxelles, Bruylant, 2024, p. 553-564.



Yvan LLEDO-FERRER
(associé)

- Podcast : *20 minutes pour comprendre*, « [Espionnage et services de renseignement au prisme de la guerre en Ukraine](#) », 8 janvier 2024.



Céline MARANGÉ

- Participation au séminaire du Grand Continent sur le thème « Comprendre la guerre de la désinformation », École normale supérieure de Paris, 9 janvier 2024.

- Co-animation, avec Carine Pina, du séminaire IRSEM « Chine-Russie » avec une présentation d'Andrea Ghiselli sur « La politique russe au Moyen-Orient vue de Pékin » et une discussion de Camille Lons, École militaire, 18 janvier 2024.

- Participation en ligne à la table ronde sur « L'ingérence dans la recherche scientifique », dans le cadre du colloque du Rubicon sur le thème « Les défis multidimensionnels de l'ingérence étrangère », ambassade de France à Ottawa, 19 janvier 2024.

- Organisation d'une conférence franco-allemande IRSEM-SWP sur « L'avenir de la sécurité en Europe et des relations avec la Russie dans le contexte de la guerre en Ukraine » ;

participation à la table ronde sur les visions contrastées de l'avenir de la sécurité européenne, École militaire, 22 janvier 2024.

- Participation en ligne au séminaire géopolitique de l'École navale sur le thème « Les circulations stratégiques en mer Baltique : un espace saturé sous tension », animé par Virginie Saliou et organisé par la promotion OSM du concours 2023-2024, École navale de Brest, 23 janvier 2024.

- Invitée à l'émission *Le Club Le Figaro International*, « [Poutine voit-il plus loin que l'Ukraine ?](#) », présentée par Philippe Gélie, avec Isabelle Lasserre, journaliste du *Figaro* en charge des questions de diplomatie et de stratégie, de Pierre Lellouche, ancien député et secrétaire d'État, et Patrick Saint-Paul, rédacteur en chef du service international du *Figaro*, Le Figaro TV, 30 janvier 2024.



Eveline MATHEY

- Coorganisation du séminaire annuel IRSEM/NATO Defense College (NDC), « The Future Strategic Competition in Central Asia », Rome, 29-30 janvier 2024.



GBR Olivier PASSOT
(associé)

- Article : « Opération à Gaza : comment Israël peut-il atteindre ses objectifs ? », *Diplomatie*, n° 125, janvier 2024.

- Interview : « Les otages sont-ils une priorité pour Israël ? », France 24, 15 janvier 2024.



Carine PINA

- Présentation de travaux : « The Security Challenges of China's Migration Diplomacy », discutant Andrea Ghiselli, Séminaire de recherche, IRSEM, École militaire, 16 janvier 2024.

- Organisation de la table ronde « China and the "Protection of its Overseas Interests": Projecting Chinese Security Forces Abroad », avec Andrea Ghiselli et Ilaria Carrozza ; intervention : « Chinese Military Operations other than War and the protection of Chinese Citizens and Interests Overseas », IRSEM, École militaire, 17 janvier 2024.

- Organisation, avec Céline Marangé, du séminaire Chine-Russie (2) « La politique russe au Moyen-Orient vue de Pékin », avec Andrea Ghiselli, discutante Camille Lons, IRSEM, École militaire, 18 janvier 2024.

- Participation à la cellule d'analyse stratégique (CAS) Chine, DGRIS, 18 janvier 2024.

- Organisation du séminaire Asie/AAMO (1) « La formulation stratégique de la politique étrangère européenne à l'égard de la République populaire de Chine », avec Earl Wang, IRSEM, École militaire, 23 janvier 2024.

- Conférence : « Migrations et diasporas-La Chine », ICP, M1 Relations internationales, 31 janvier 2024.



Malcolm PINEL
(associé)

- Organisation et participation à la journée d'étude du LIMEEP « [Géopolitique des nouvelles technologies](#) », avec une intervention d'ouverture à la journée, et la modération de la première table ronde sur « Les nouvelles technologies dans l'étude de la conflictualité », à l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (OVSQ), campus de Guyancourt, 12 janvier 2024.



Maud QUESSARD

- Invitée à l'émission *Géopolitiques* de Marie-France Chatin, « [La démocratie américaine enjeu du scrutin](#) », RFI, 13 janvier 2024.

- Invitée à l'émission *Géopolitiques* de Marie-France Chatin, « [Une élection présidentielle déterminante pour l'avenir du système international](#) », RFI, 14 janvier 2024.

- Intervention : « La démocratie américaine assiégée : l'administration de Joe Biden face aux luttes informationnelle et cyber », SGDSN, 22 janvier 2024.



Elyamine SETTOUL

- Intervention : « Penser la radicalisation djihadiste », Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP), Université de Saint-Quentin-en-Yvelines, 9 janvier 2024.

- Intervention : « Quels nouveaux enjeux autour de la radicalisation », séminaire « Approches

anthropologiques de la radicalisation », Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman, 10 janvier 2024.

- Participation au séminaire des Mardis du centre Françoise Minkowska, « Radicalisations et psychiatrie », 16 janvier 2024.

- Participation à la Journée de réflexion organisée par l'ANEF, Service de prévention spécialisée de la Loire, « Jeunesses et radicalisations : les nouveaux enjeux », 26 janvier 2024.



Benoît de TRÉGLODÉ

- Invité de l'émission *Une histoire particulière*, « [Henri Martin, un marin contre la guerre d'Indochine : La première révolte d'un homme](#) » (1/1), France culture, 20 janvier 2024.

- Invité de l'émission *Une histoire particulière*, « [Henri Martin, un marin contre la guerre d'Indochine : Quand un homme devient une "affaire"](#) » (2/2), France culture, 21 janvier 2024.



Amélie ZIMA

- Article : « [La Pologne face à la guerre en Ukraine](#) », *Diplomatie*, n° 125, janvier 2024.

VEILLE SCIENTIFIQUE

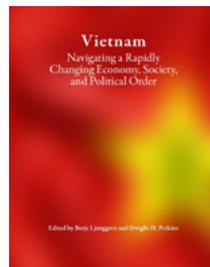
BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE

MERCENAIRES

Leonardo Gentil-Fernandes, Kelly Morrison et Jacob Otto, « [Buying Survival: Why Do Leaders Hire Mercenaries?](#) », *Security Studies*, 2023.

Dans un article récemment publié par la revue *Security Studies*, Leonardo Gentil-Fernandes, Kelly Morrison et Jacob Otto tentent d'identifier les raisons qui incitent certains États à solliciter ces acteurs dont le rôle fait couler tant d'encre dans les études stratégiques contemporaines : les mercenaires. La thèse principale des auteurs est que les décideurs qui en appellent à de telles organisations sont ceux qui à la fois sont isolés de la « communauté internationale » et se sentent vulnérables face au risque de coup d'État. En effet, les forces et modes d'action des sociétés militaires privées permettent d'amoinrir efficacement la capacité de nuisance des rebelles en interne. Néanmoins, un tel recours est extrêmement controversé à l'international compte tenu de l'environnement normatif établi. Les décideurs s'exposent par conséquent à des condamnations dont les conséquences ne seraient pas anodines. Les États bien établis au niveau international ont à cet égard plus à perdre. L'enquête que les auteurs ont conduite sur une grande variété de cas, à des périodes distinctes, confirme l'hypothèse de départ et contribue à perfectionner la compréhension que l'on se fait des mercenaires, de leurs fonctions et des motivations de ceux qui les engagent.

Élie BARANETS
Chercheur Sécurité internationale



Börje Ljunggren, Dwight H. Perkins, *Vietnam: Navigating a Rapidly Changing Economy, Society and Political Order*, Harvard University Press, 2023, 413 pages.

À la fin des années 1970, le Vietnam se trouve au lendemain d'une guerre destructrice. Il est confronté à la fois à son isolement sur la scène internationale, et à l'échec de son système économique centralisé. Pourtant, à peine quelques décennies plus tard, le Vietnam est devenu un partenaire économique dynamique sur la scène internationale et un acteur stratégique significatif en Asie du Sud-Est.

Dès 1986, le Parti communiste vietnamien (PCV) lance l'initiative *Doi Moi*, entraînant une vague de transformations économiques et sociales pour le pays. Le Vietnam réussit à concilier l'inconciliable : un système de parti unique fondé sur le modèle léniniste maintenant un fort contrôle politique, et une économie de marché liée aux chaînes de valeur mondiales. L'ouvrage *Vietnam: Navigating a Rapidly Changing Economy, Society and Political Order*, dirigé par les universitaires Börje Ljunggren et Dwight H. Perkins, présente un tour d'horizon complet de l'émergence politique, socio-économique et diplomatique du Vietnam depuis les réformes du *Doi Moi* jusqu'en 2021. Ce gros travail collectif comprend des contributions de chercheurs d'Europe, d'Amérique du Nord et du Vietnam. En trente-deux chapitres, cette somme montre comment la gouvernance du pays façonne à la fois sa politique, son économie, la dimension sociale du changement et ses relations internationales. Il interroge également les limites du processus de réforme économique initié, et amène une grille de réflexions et de possibilités sur l'évolution à venir du pays.

Malgré un développement institutionnel considérable entrepris dès les années 1980, le Vietnam reste un État-parti dirigé par le PCV, un parti unique qui concentre tous les pouvoirs et assure un fort contrôle sur tous les aspects de la vie sociale du pays et sur ses organisations. Après avoir présenté les rouages du PCV, la première partie retrace l'évolution des réformes institutionnelles du pays depuis 1986. Elle interroge aussi la capacité du parti à gérer la montée en puissance de l'opposition politique au sein de certains groupes militants nés des réformes. Les chapitres économiques de l'ouvrage reviennent sur la

transformation rapide d'une économie planifiée en une économie de marché. Dans le chapitre 8, Ari Kokko, Curt Nestor et Le Hai Van questionnent notamment le rôle du développement des investissements directs étrangers et de l'implication du pays dans les accords de libre-échange régionaux et bilatéraux.

Cette forte croissance économique du Vietnam s'est accompagnée d'une réduction de la pauvreté, et a entraîné des changements significatifs dans la sphère familiale et sociale. Cependant, la croissance reste inégale. Si elle est rapide sur le plan économique, elle s'est révélée plus lente sur d'autres. Le passage du Vietnam à une économie de marché n'a pas été suffisant pour assurer une répartition équitable de l'éducation et de la santé, malgré une progression significative, et tend à creuser les inégalités sociales. Est-ce que la croissance économique rapide du pays continuera à accentuer cette tendance ? C'est ce à quoi essaient de répondre les chapitres 11 à 14 en réfléchissant à l'orientation de la politique future du Vietnam. Enfin, le rôle du Vietnam dans le système politique et économique mondial demeure en progression. La dernière partie nous donne ainsi un aperçu de l'évolution de la politique étrangère du pays au travers du *Doi Moi*, ainsi que ses perspectives d'avenir, parallèlement aux transformations internes que connaît le pays.

Börje Ljunggren et Dwight H. Perkins proposent donc un recueil complet, idéal pour approfondir la compréhension du développement rapide du Vietnam, ainsi que pour acquérir un solide socle de connaissances sur la situation socio-économique et politique du pays. Il est d'autant plus intéressant que la réussite économique vietnamienne est bien souvent occultée par la croissance fulgurante de son voisin chinois.

Romane REYNAUD
Assistante de recherche

À VENIR

12 février : Conférence « Le Congrès et les orientations de la politique étrangère des États-Unis », avec Dr Jordan Tama (American University, Washington), École militaire, amphithéâtre de Bourcet, 10h-12h. La conférence sera présentée en anglais. [Inscription.](#)



Dans le cadre de l'Observatoire de la politique extérieure américaine, l'IRSEM et la Sorbonne, en collaboration avec l'Institut des Amériques, organisent une conférence et table ronde sur le rôle des alliances partisanes au Congrès sur les orientations de la politique étrangère des États-Unis.

À l'heure d'une hyperpolarisation toujours plus marquée au Congrès américain, la politique étrangère des États-Unis reste fortement déterminée par le consensus bipartisan. Dans son ouvrage *Bipartisanship and US Foreign Policy*, Jordan Tama démontre que, même si la polarisation de la politique américaine atteint de nouveaux sommets, les démocrates et les républicains à Washington continuent de coopérer sur des questions internationales importantes. En examinant de près les modèles de vote du Congrès et les débats récents sur les actions militaires, les sanctions économiques, le commerce international et les dépenses de politique étrangère, Tama révèle que le bipartisme reste étonnamment courant lorsque les élus américains s'interrogent sur les enjeux de politique internationale. Pourtant, le bipartisme aujourd'hui implique rarement une unité complète. Au lieu de cela, des coalitions bipartisanes rassemblant des membres des deux partis coexistent souvent avec des divisions au sein d'un même parti ou un désaccord entre le Congrès et le président, rendant difficile pour les États-Unis de parler d'une seule voix sur la scène internationale. S'appuyant sur de nouvelles données et des entretiens avec plus de cent praticiens de la politique étrangère, ce livre documente

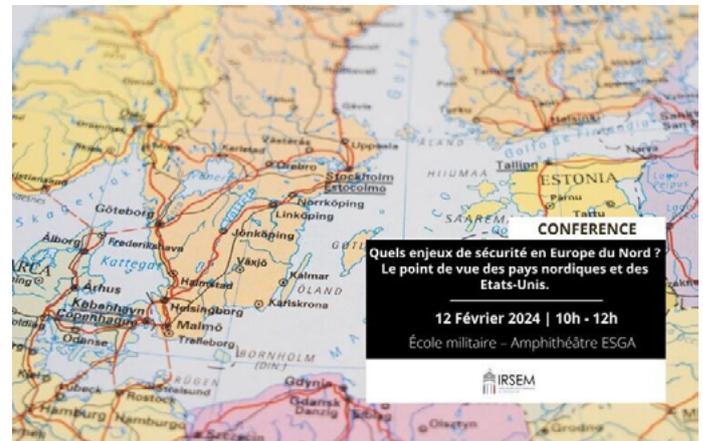
la persistance du bipartisme sur les questions internationales et met en évidence les facteurs clés qui facilitent ou entravent la coopération sur les défis de la politique étrangère.

Dr Jordan Tama est professeur agrégé et vice-doyen de School of International Service d'American University à Washington, chercheur senior non résident au Conseil de Chicago sur les Affaires mondiales, et co-directeur de Bridging the Gap. Ses recherches examinent la politique, les institutions et les outils de la politique étrangère des États-Unis. Ses publications comprennent quatre livres et de nombreux articles de revues, rapports de politique et articles dans des journaux et magazines américains majeurs. Jordan Tama a été assistant principal à la Chambre des représentants des États-Unis, rédacteur de discours de politique étrangère et conseiller lors de campagnes présidentielles.

Présidence : [MCF Maud Quessard](#) (directrice du domaine EETR à l'IRSEM).

Discutants : Pr Jean-Baptiste Velut (Université Sorbonne Nouvelle) ; Pr Elisa Chelle (rédactrice en chef de *Politique américaine*, Université Paris-Nanterre) ; MCF Frédéric Heurtebize (Université Paris Nanterre Université, CNRS).

12 février : Conférence « Quels enjeux de sécurité en Europe du Nord ? Le point de vue des pays nordiques et des États-Unis », École militaire, amphithéâtre ESGA, 10h-12h. [Inscription](#).



L'adhésion (prochaine) de la Finlande et de la Suède à l'OTAN change la donne en Europe du Nord et dans les « zones de contact » entre l'Alliance et la Russie. La mer Baltique devient ainsi un « lac otanien » et tous les pays arctiques sont désormais dans l'OTAN – à l'exception de la Russie évidemment. Ce séminaire vise à décrypter ce qui change avec ces adhésions, en Finlande et en Suède, mais aussi pour ces deux théâtres que sont la Baltique et l'Arctique. Il s'intéressera également à la coopération de sécurité dans la région, tant au niveau intra-régional qu'avec des acteurs externes, notamment les États-Unis et la Grande-Bretagne.